



COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES

BOUCHERVILLE, le 30 janvier 2018

La réorganisation aux mille et un chefs

Premièrement le Bureau tient à vous souhaiter une très bonne année 2018.

Débutons par un état de la situation entourant la réorganisation. Le 24 janvier, la Direction faisait parvenir aux membres ayant à ce jour exprimé un désaccord, leur rattachement administratif retenu. Le lendemain, le Directeur principal transmettait un communiqué annonçant la nomination d'un certain nombre de chefs, auquel était joint l'organigramme de l'Institut mis à jour en fonction de ces nominations. Il informait également la communauté scientifique des postes de chefs qui restent à combler et dont les affichages sont prévus dans les jours qui viennent. Le 25 janvier également, un communiqué de la Direction informait l'ensemble des membres de leur rattachement administratif révisé.

Bien que la plupart des désaccords exprimés ont pu être réglés à la satisfaction des membres, certains cas ne sont toujours pas finalisés. De plus, bien que la Direction mentionne dans son communiqué que cette liste de rattachements est finale, il est important de rappeler que tant que la nomination des chefs de la future structure organisationnelle ne sera pas complétée, il est toujours possible de manifester votre désaccord avec le rattachement qui vous a été proposé. Lorsque la structure organisationnelle, la nomination de l'ensemble des chefs et les rattachements administratifs seront complétés, et ce à la satisfaction de tous, le Bureau sera alors en mesure de procéder à la signature d'une lettre d'entente entérinant ces changements.

Notons que cette lettre d'entente, qui évite à la Direction de devoir afficher l'ensemble des postes des scientifiques, devra également préserver la liberté d'action des scientifiques, de même que la possibilité de travailler selon l'approche matricielle. Elle devra aussi assurer que la nouvelle organisation n'entrave pas le cheminement de carrière des chercheurs et ingénieurs.

Négociation

Les pourparlers en vue du renouvellement des clauses normatives de la convention collective des scientifiques ont débuté la semaine dernière avec les Directions de l'Institut et du Centre d'excellence (CEETSE). Les parties se sont entendues sur un premier calendrier de rencontres s'échelonnant jusqu'à la fin du mois de mars. Les négociations

concernant les volets salariaux, avantages sociaux et régime de retraite débuteront plus tard.

Le Bureau

Secrétariat du SPSI

210, boul. de Montarville

Bureau 2008

Boucherville (Québec)

J4B 6T3

Tél : (450) 449-9630
1-877-449-9630 (sans frais)

Fax : (450) 449-9631

Courriel : secretariat@spsi.qc.ca

Page Web : www.spsi.qc.ca